



DEPARTEMENT DE LA Charente-Inférieure

Commune de ROYAN

ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON de ROYAN

Séance du DIX-HUIT MARS 1946

OBJET : ACHAT D'UN CAMION

L'an mil neuf cent quarante-six le 18 du mois de Mars le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. REGAZONI Charles, Maire

46027

en session ordinaire d'après convocations faites le 13 Mars 1946

NOMBRE de Conseillers municipaux ayant pris part au vote : 23

Etaient présents : MM. Regazoni Charles, Veyssièrre, Rochedoreux, Dasseux, Mme Parizet, Melle kikosky, MM. Baudet, Prugnaud, Boulterne, Counil, Conge, Grussenmeyer, Chazeau, Bouchet, Thomas, Ollivier, Cousinet, Sénélier, Savignac, Domecq, Arrivé, Prot, Chollet.

DATE de l'affichage, à la porte de la mairie, du compte rendu de la séance :

Excusés : MM. Simon, Pérodeau, Julien.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le camion tant attendu a été livré au début de ce mois. Afin de pouvoir en régler le prix, le Conseil décide :

- 1°- d'autoriser M. le Maire à signer avec M. CASSAGNEAU, Concessionnaire à COZES de la marque "PEUGEOT", un traité de gré à gré du montant de 251.238 frs, cette somme comprenant le prix du camion, pris à l'usine, le transport et les taxes diverses de l'Etat et des communes grévent les transactions commerciales.
2°- que cette somme sera mandatée Chapitre XXXIII, Art. 2 "achat d'un camion" (crédit de 300.000 frs).

Modèle 74

Signature: Le [Signature]

